

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

Suivez votre formation chez ECF PRO – ECF COTARD en toute confiance

Nos certifications et agréments vous garantissent **des contenus et systèmes d'évaluation de qualité.**



Agrément préfecture pour les Permis AM cyclo et quadri-B/B1-BE-B96-C1-C1E-C-CE-D1-D1E-D-DE, N° : E 24 076 0004 0 délivré par la préfecture de Seine-Maritime le 10 janvier 2024 (validité jusqu'en janvier 2029).



Arrêté portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier :

- de marchandise délivré le 7 août 2024 (validité jusqu'au 31 mai 2029) par le préfet de région Normandie.
- de voyageurs délivré le 14 septembre 2023 (validité jusqu'au 13 septembre 2028) par le préfet de région Normandie.



Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport :

- Routier de marchandise Porteur par le préfet de Région Normandie le 3 juin 2025 (validité jusqu'au 31 décembre 2029).
- Routier de marchandise sur Tous Véhicules par le préfet de Région Normandie 28 janvier 2026 (validité jusqu'au 30 décembre 2029).
- en commun sur route par le préfet de Région Normandie le 9 août 2023 (validité jusqu'au 06 août 2028).



Certification ISO 9001 version 2015 " applicable aux Organismes de formation " N°2017/77354.9 (certification collective – validité jusqu'au 3 septembre 2026)



Certification Qualiopi N°2021/94794.2 (validité jusqu'au 05 octobre 2027)

Certification Qualiopi N°2021/94795.2 (validité jusqu'au 05 octobre 2027)



Certification CACES® ECF Services sur les recommandations R482 cat A, B1, C1, D, F, G, R485 cat 2, R486 cat A, B, C R489 Cat 1A, 1B, 2B, 3, 4, 5, 6, 7 et R490 M/T sous le numéro " ICSCAC 0128 " (national).

Votre Centre de formation ECF PRO

ECF COTARD

1700 chemin des potiers 76170 Mélamare

Tél. : 02.32.75.62.48

Mail : formapro.lehavre@ecfcotard.fr